

bonne besogne en dépit des difficultés qu'offre la situation présente. Je le répète, je félicite également tous ses collègues qui se trouvent ici. Je me bornerai, cependant, à ne poser que quelques questions.

Je veux tout d'abord rappeler aux membres du cabinet une question qu'on m'a posée au cours du congrès de la Fédération des maires et des municipalités, ici, à Ottawa, il y a une couple d'années. Je venais de parler de l'œuvre accomplie par la Works Progress Administration aux Etats-Unis quand le maire d'une ville de la si belle île du Prince-Edouard me demanda: "Croyez-vous que nous devrions imiter tout ce qui se fait aux Etats-Unis?" Je lui ai répondu: "Non; nous devrions n'imiter que ce que nous croyons être le meilleur, car lorsque nous imitons tout, ce n'est plus de l'imitation, c'est de la singerie." A ce sujet, je suis étonné que l'on parle toujours de ce qu'accomplissent les autres pays, et que l'on soit d'avis que ce que font les autres dominions, les Etats-Unis ou tout autre pays est toujours bien. Cet après-midi, un de nos collègues a même été jusqu'à citer un exemple emprunté à l'Allemagne au sujet de la question monétaire. Nous devons toujours, certes, profiter de l'expérience et de la sagesse d'autrui. D'un autre côté, nous devrions faire une distinction judicieuse entre ce qui nous convient et ce qui ne peut convenir au pays. Par conséquent, je regrette profondément l'absence d'imagination qui nous porte à copier ce que nous voyons faire en dehors du Canada.

En second lieu, je désire rappeler au comité la remarque judicieuse que le ministre de la Défense nationale a faite,—au cours du mois de mai, si je ne me trompe. Il a déclaré que l'une des difficultés qui se présentent dans son ministère est que ces fonctionnaires ne peuvent guère établir de distinction entre ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas. Il est extrêmement facile pour tout homme ou toute femme travaillant dans le bureau d'un ministre de le tromper. Si cet homme ou cette femme sont des fonctionnaires infidèles, ils n'ont qu'à mettre sur le dessus d'une liasse des lettres sans aucune conséquence et portant sur des questions secondaires qui occupent indûment l'attention du ministre et l'empêchent d'aborder des sujets essentiels et vitaux sur lesquels il lui faut prendre des décisions pour la solution de problèmes importants.

Le ministre des Finances, le ministre du Travail et leurs collègues ont toute ma sympathie. Avec tous mes collègues, je m'engage à leur accorder un appui aussi complet

et aussi généreux que possible. Ils ne doivent toutefois pas garder l'impression fausse que la critique est nécessairement hostile. Il peut arriver que la critique soit hostile, mais il ne faut pas oublier qu'elle est la plupart du temps utile, et que la critique formulée par les membres du Parlement est la plus utile. La raison en est que les députés ont l'occasion de constater des choses dont les ministres ne prennent jamais connaissance, et cela est dû à ce que la bureaucratie de notre pays ne traite pas les ministres de la même façon que les membres du Parlement. Quand un ministre ordonne à son secrétaire d'appeler M. Untel au téléphone pour telle ou telle chose, le secrétaire lui répond invariablement: "Oui." D'un autre côté, quand un député fait la même chose, la réponse est presque toujours: "Nous regrettons beaucoup qu'il nous soit impossible de faire ce que vous demandez."

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. POULIOT: Ce bill introduit quelque chose de nouveau dans la législation, et il s'éloigne un peu de la pratique suivie. Il serait intéressant de savoir ce que pourraient faire les départements ordinaires pour coopérer avec ceux de guerre de façon à atteindre l'effort de guerre le plus complet dans ce pays. J'ai été surpris de lire quelque part l'autre jour qu'aux Etats-Unis, dans l'industrie sidérurgique, l'effort de guerre n'est pas jugé complet parce qu'il n'a atteint que 98 p. 100. Nous pourrions nous poser la même question dans ce pays en ce qui concerne chaque phase de notre effort de guerre. A mon avis, nous devons songer d'abord à notre pays. Nous ne devrions jamais oublier l'intérêt particulier du Canada quand il traite avec un autre pays. Le patriotisme est plus qu'une vertu ordinaire c'est la vertu par excellence du citoyen, c'est l'amour du sol natal ou adoptif.

Après la dernière guerre, nous avons eu le traité de Versailles, et la Société des Nations à Genève; le patriotisme devait s'en trouver plus généreux, mais il n'en fut que déformé. Il est regrettable qu'un Canadien de naissance ou de sentiment dans ce pays, ne jouisse pas de la considération accordée à l'émigrant qui n'est ici que pour la durée de la guerre et qui est considéré comme expert possédant toutes les connaissances, et à l'abri de toute critique.

Ce que je désire dans chaque division de chaque département du gouvernement, c'est un esprit réellement canadien qui servira d'inspiration et de guide pour tous ceux qui doivent